



L'essentiel & plus encore

Terres d'Alliance

Toute l'actualité de la MSA Dordogne, Lot et Garonne

N° 34 - Octobre 2018



ÉDITO

Chers collègues élus, chers amis,

Depuis le 24 septembre, j'ai remis ma démission en tant que Présidente de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, je poursuis mes activités d'Administratrice jusqu'à la fin du mandat. Après 15 années de présidence, très proche de vous et constructives, je suis sereine car c'est en toute liberté que j'en ai décidé ainsi.

Je tiens à remercier du fond du cœur les élus MSA et les Administrateurs avec qui j'ai siégé. Ils m'ont accompagnée, soutenue et ensemble nous avons accompli du bon travail. Tout n'a peut-être pas été parfait mais nous avons toujours agi avec la volonté d'améliorer la vie de notre population agricole et particulièrement de celle qui est la plus en difficulté.

Je remercie aussi tous les salariés de la caisse pour leur travail et leur sympathie.

Nous avons eu le plaisir, durant ces années, d'être bien accompagnés par différents directeurs, avec qui j'ai travaillé en totale confiance. Merci à tous.

Enfin, je félicite Jean-François Fruttero pour son élection, je lui souhaite beaucoup de réussite dans sa nouvelle mission et le même plaisir que j'ai eu à être à vos côtés et à porter notre MSA.

Claudine Faure

J-F Fruttero, Président de la MSA DLG

Le Conseil d'Administration, réuni en séance le 24 septembre 2018, a élu Jean-François Fruttero nouveau Président de la MSA Dordogne, Lot et Garonne.



Jean-François Fruttero, élu du 3^e collège, Administrateur central depuis 2015, est viticulteur dans le bergeracois. Âgé de 46 ans, marié et père de 3 enfants, il est aussi le 1^{er} adjoint au Maire de la commune de Sadillac.

Suite à son élection, il a remercié les Administrateurs pour cette marque de reconnaissance qu'ils ont exprimée à travers leur vote. Ses premières pensées ont été pour les élus et les Présidents des échelons locaux des deux départements, ainsi qu'aux salariés de la caisse, qui œuvrent ensemble à la mise en place des actions de terrain et à la remontée des préoccupations de la population agricole. Le Président s'est dit convaincu du rôle de la MSA sur les territoires ruraux, touchés par les difficultés économiques, sanitaires et sociales. **« C'est le sens de mon engagement au Conseil Central et ce sera un des fils conducteurs de mon action pour la Caisse de MSA Dordogne, Lot et Garonne ».**

Persuadé que la force de notre réseau réside dans sa diversité, il a donné l'exemple du Conseil d'Administration, composé de salariés et de non salariés agricoles, actifs ou retraités, mais tous animés par la même volonté de servir l'Institution.

Jean-François Fruttero a terminé son discours en rendant un hommage appuyé et chaleureux à Claudine Faure pour son action et son implication qui ont permis à la MSA DLG d'être un partenaire reconnu et incontournable sur les territoires. **« Je sais et j'espère qu'elle sera toujours à mes côtés. Je n'oublierai jamais tout ce qu'elle a fait, tout ce qu'elle a mis en place ».**

Une journée de sensibilisation au mal-être des agriculteurs

La MSA DLG a réuni ses Présidents des échelons locaux et Administrateurs, le 11 septembre dernier à Monflanquin, pour une journée d'information et de formation. L'objectif était de présenter comment la MSA accompagne les agriculteurs en situation de détresse.



La matinée a débuté par le spectacle de Jean-Pierre Dupin, suivi d'une table ronde sur les actions de la MSA pour prévenir le suicide chez les agriculteurs.

L'humour pour aborder un sujet sensible

La fédération départementale des Cuma de Dordogne, soutenue par ses partenaires dont la MSA DLG, a souhaité communiquer sur la détresse du monde agricole et sur la nécessité de se soutenir mutuellement.

Pour aborder ce sujet délicat, elle a fait appel à Jean-Pierre Dupin pour écrire un spectacle dont la première a eu lieu en février à Périgueux et qui se jouait pour la première fois en Lot-et-Garonne. Intitulé « *Le bonheur est dans le pré mais l'étable est vide* », il aborde avec humour et sensibilité le désarroi du monde rural, le risque du suicide chez les agriculteurs et rappelle l'existence du dispositif « Agri'écoute ».

Les actions de la MSA en matière de prévention

La table ronde a permis de détailler l'accompagnement

proposé par la MSA et a suscité des témoignages dans la salle. Claudine Faure a ainsi rappelé que, dès 2011, la MSA a mis en œuvre un plan national d'actions contre le suicide. Dans le cadre de ce plan d'action, il y a eu la mise en place des cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide dans les MSA (en mai 2012 pour la MSA DLG) et du dispositif « Agri'écoute », accessible au **09 69 39 29 19**, en 2014.

Jean-François Fruttero a précisé que ce service d'écoute téléphonique avait évolué en se dotant de moyens d'action amplifiés.

Geneviève Audy, responsable des travailleurs sociaux sur le 24, a présenté l'accompagnement social de la MSA DLG avec, notamment, l'aide au répit ou le programme « Avenir en soi ». Enfin, Stéphane Valery, infirmier à la MSA DLG, a fait le bilan des formations de sensibilisation auprès des élus.

La table ronde s'est terminée avec le témoignage émouvant de Sylvie Laborie, exploitante à La Rochebeaucourt, sur le drame qui a touché sa famille et la façon dont elle a réussi à maintenir l'activité de son exploitation grâce à la solidarité du voisinage.



Paroles d'élus...



Sébastien REYNIER

Président de l'échelon local de Champagnac de Belair

Le thème de cette matinée a permis de nous sensibiliser au problème du suicide et de mémoriser ce numéro d'appel Agri'écoute si important. J'ai apprécié le spectacle, il aborde les difficultés du

monde agricole de manière humoristique, on rigole mais le message passe bien et il nous marque ! Le mal-être chez les agriculteurs ne doit pas être un sujet tabou, il faut libérer les paroles. Ce n'est pas normal d'en arriver là ! Plus on en parlera et plus il sera facile d'aider ceux qui sont dans la détresse avant qu'ils soient tentés par cet acte de désespoir.

J'apprécie que la MSA sensibilise ses élus à la prévention du suicide. Cela nous aide à détecter le plus tôt possible les signes précurseurs et à mettre en œuvre l'accompagnement adapté.



Pierre VINCENZI

Vice-président de l'échelon local de Duras

J'ai trouvé cette matinée très intéressante. Même si le sujet du suicide n'est pas nouveau au niveau de la MSA, j'ai beaucoup aimé la manière dont J-P Dupin a abordé le sujet du mal-être chez les agriculteurs. Son

humour et ses caricatures permettent de pousser loin le sujet et de nous toucher encore plus.

J'ai également apprécié les interventions des participants à la table ronde et notamment le témoignage touchant de Sylvie Laborie. Ce n'est pas toujours facile de rentrer dans l'intimité des familles en leur proposant de l'aide. C'est là que l'accompagnement proposé par la MSA est important. En tant qu'élu, nous sommes sur le terrain, en contact avec les agriculteurs de notre canton et notre rôle est de faire le relais avec la MSA.

Les réunions des échelons locaux 2018

JOURS ET HORAIRES	CANTONS	LIEUX
Lundi 26 novembre - 9h 30	Hautefort / Montignac / Terrasson / Thenon / Salignac Eyvigues	PEYRIGNAC - Salle des fêtes
Lundi 26 novembre - 17h 30	Belvès / Carlux / Domme / Le Bugue / St Cyprien / Sarlat / Villefranche du Périgord	CÉNAC Salle des fêtes
Jeudi 29 novembre - 9h 30	Bussière Badil / Excideuil / Jumilhac Le Grand / Lanouaille / Nontron / St Pardoux La Rivière / Savignac Les Eglises / Thiviers	ST-FRONT-LA-RIVIERE Salle des Fêtes
Vendredi 30 novembre - 9h 30	Brantôme / Champagnac de Belair / Mareuil / Montagrier / Ribérac / Verteillac	RIBÉRAC Restaurant Epi Grill
Vendredi 30 novembre - 17h 30	Lalinde / Périgueux / St Astier / Ste Alvère / St Pierre de Chignac / Vergt / Villamblard	GRUN BORDAS Salle des fêtes
Vendredi 7 décembre - 9h 30	Montpon / Mussidan / Neuvic / St Aulaye / Velines / Villefranche-de-Lonchat	ST-MARTIAL-D'ARTENSET Mairie - Salle de réunion
Vendredi 7 décembre - 17h 30 <i>Date à confirmer</i>	Beaumont / Bergerac / Eymet / Issigeac / La Force / Le Buisson / Monpazier / Sigoulès	FAUX Salle des fêtes
Mardi 19 décembre - 17h 30	Beauville / Laroque / Monclar / Penne / Ste-Livrade / Villeneuve Nord / Villeneuve Sud	SAINTE-LIVRADE Salle « La Roseraie »
Mardi 8 janvier - 9h 30	Bouglon / Casteljaloux / Castelmoron / Damazan / Houeillès / Mas d'Agenais / Tonneins	FOURQUES-SUR-GARONNE Salle des fêtes
Mardi 8 janvier - 17h 30	Francescas / Lavardac / Mézin / Nérac	À déterminer
Mercredi 9 janvier - 9h 30	Duras / Marmande / Meilhan / Seyches	À déterminer
Mercredi 9 janvier - 17h 30	Cancon / Castillonès / Fumel / Lauzun / Monflanquin / Tournon / Villéral	SAINT-EUTROPE-DE-BORN Salle des Fêtes de ST-VIVIEN
Mardi 15 janvier - 17h 00	Agen / Astaffort / Laplume / Port Ste Marie / Prayssas / Puymirol	CAUDECOSTE - Salle des Fêtes

Retour sur les réunions des comités d'agence



Les réunions se sont tenues du 27 septembre au 19 octobre dernier. Les membres des comités d'agence ont ainsi pu revenir sur l'actualité de la caisse et l'animation des territoires.

Les Administrateurs et Présidents des échelons locaux des 6 territoires d'agence se réunissent deux fois par an. C'est l'occasion de partager les expériences de terrain et de mettre en place de nouvelles actions.

Les actualités de la caisse

Les réunions ont débuté par un retour sur les dernières décisions prises en Conseil d'Administration et sur lesquelles chaque Président de comité d'agence a apporté des éclaircissements. L'élection de Jean-François Fruttero a également été abordée. Les élus des comités d'agence ont félicité le nouveau Président et ont exprimé toute leur reconnaissance à Claudine Faure pour son implication en faveur du monde agricole. Quant à la prochaine Assemblée

Générale, elle se déroulera le 24 mai prochain à Boé.

Autre sujet à l'ordre du jour, l'animation des échelons locaux. Un long moment d'échange a été consacré aux actions de terrain déjà réalisées (prévention chutes de hauteur, Planetarisks, réunion sur les risques psychosociaux,...) et à celles pouvant être mises en œuvre sur le secteur. À cette occasion, l'animatrice a encouragé les Présidents des échelons locaux à prendre des initiatives.

Préparer les réunions des échelons locaux

La journée s'est poursuivie par la présentation du calendrier des prochaines réunions des échelons locaux avec un découpage qui reste le même que celui des années précédentes. L'animatrice de territoire a rappelé le rôle des Présidents des échelons locaux dans l'organisation de ces rencontres et a invité les participants à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour avoir une meilleure participation. Un enjeu d'autant plus important que nous sommes à un an des prochaines élections.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

Le salon Vinitech-Sifel : du 20 au 22 novembre 2018 au Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Un centre de contact téléphonique pour les employeurs



Depuis le 15 octobre dernier, une ligne téléphonique dédiée est à la disposition des employeurs de main-d'œuvre pour toutes questions sur les cotisations sur salaires.

Pour apporter des réponses expertes aux problématiques de plus en plus techniques que rencontrent les employeurs

de main-d'œuvre en matière de cotisations sur salaires (DSN, nouveau TESA,...) la MSA Dordogne, Lot et Garonne a mis en place un centre d'appel téléphonique, « **Contact employeurs** », au 05 53 67 78 05.

Ce centre de contact, dédié uniquement aux employeurs ayant des interrogations sur leurs cotisations sur salaires, est accessible du :

lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
et le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

Pour tout autre question, il est possible de contacter la MSA DLG en adressant un message depuis le service en ligne « Mes messages, mes réponses » disponible dans « Mon espace privé », par courrier ou par téléphone au 05 53 67 77 77.



Une assistance Internet est aussi à votre écoute pour répondre à vos questions de connexion, perte de mot de passe, navigation au **05 56 01 98 83**

Cette assistance ne répond pas aux demandes à caractère législatif ou réglementaire

SANTÉ

Le Dossier Médical Partagé : la mémoire de votre santé

Utile, pratique, sécurisé... le Dossier Médical Partagé (DMP) sera généralisé partout en France dès cet automne. Un service qui profitera aussi bien aux adhérents qu'aux professionnels de santé.



Véritable carnet de santé numérique, ce nouveau service permettra aux adhérents et aux professionnels de santé de retrouver en un seul endroit toutes les informations de santé : traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, historique de soins,...

Pratique, efficace et simple

Dispositif innovant, le DMP est un service pratique et efficace : les données de santé sont accessibles en ligne et partageables avec les professionnels de santé. Un atout majeur pour simplifier et améliorer le suivi, la coordination des soins et la prise en charge médicale.

Le mode d'emploi de création du DMP est simple. Avec une

carte Vitale et un numéro de portable (ou une adresse mail), il est très facile et rapide de créer le DMP de l'adhérent (qu'il soit majeur ou mineur) à l'accueil de la MSA.

Une fois créé, le DMP peut être consulté à tout moment par l'adhérent lui-même, soit sur le site www.mon-dmp.fr ou via l'application mobile.

Confidentiel et sécurisé

Pour les médecins, l'alimentation du DMP s'effectue en quelques secondes à partir des logiciels métiers. Ainsi, l'ensemble des informations sont partagées par le plus grand nombre de professionnels, ce qui représente un gain d'efficacité pour le patient et sa prise en charge.

En cas d'urgence par exemple, le professionnel de santé doit agir vite et l'accès au DMP peut s'avérer particulièrement utile, lors d'un appel au Samu ou si l'état du patient présente un risque immédiat pour sa santé.

Le DMP est un service confidentiel et hautement sécurisé. Le patient garde la main sur les informations de son dossier, il peut ajouter ou masquer un document à tout moment depuis le site DMP ou l'application mobile. Seuls les professionnels de santé qu'il autorise peuvent l'alimenter et le consulter.

BON À SAVOIR

Les adhérents MSA sont invités à se déplacer dès maintenant dans les agences MSA pour créer leur DMP avec l'aide d'un agent d'accueil.

L'application mobile, disponible sur smartphone et tablette, permet de consulter et d'ajouter des informations à son DMP mais pas de le créer.

Se faire vacciner, c'est encore plus facile cette année !

La nouvelle campagne de vaccination antigrippale de la MSA a débuté la troisième semaine d'octobre et durera jusqu'au 31 janvier 2019. L'occasion de rappeler les conséquences parfois graves de ce virus.



En 2017, le taux de vaccination national des adhérents MSA a légèrement augmenté pour atteindre 54,1 % et 51,1 % sur nos deux départements.

Se protéger des risques

La grippe est une infection respiratoire, contagieuse, qui peut toucher tout le monde. Toutefois, les risques de complication sont plus graves chez les personnes les plus fragiles.

L'épidémie de l'hiver 2017-2018 a été particulièrement meurtrière avec plus de 13 000 décès. Par conséquent, il est nécessaire pour ces personnes de se protéger en ayant recours à la vaccination.

Les publics concernés :

- Les adhérents MSA âgés de 65 ans et plus,
- Les personnes atteintes de maladies respiratoires ou de certaines affections de longue durée,
- Les personnes en surpoids excessif,
- Les femmes enceintes (quel que soit le trimestre de grossesse),
- L'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois

présentant des facteurs de risque.

Pour ces personnes, la MSA prend en charge le vaccin à 100 %.

Un parcours vaccinal simplifié

Cette année, afin de faciliter l'accès à la vaccination des adultes pour qui la vaccination est recommandée, le parcours vaccinal est simplifié pour les personnes de 18 ans et plus qui se font vacciner pour la première fois. Il n'est plus nécessaire de demander à son médecin de prescrire le vaccin et l'injection sur le bon de prise en charge.

Désormais, la personne majeure peut retirer son vaccin à la pharmacie sur simple présentation du bon de prise en charge et se faire vacciner par son médecin, un infirmier ou une sage-femme (pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson). Dans quatre régions, dont la Nouvelle-Aquitaine, elle peut aussi se faire vacciner par un pharmacien, sans prescription médicale préalable.

Les assurés majeurs, déjà vaccinés, bénéficient déjà depuis plusieurs années de cette procédure simplifiée.

Les mineurs, pour qui la vaccination est recommandée du fait d'une situation médicale particulière, ne sont pas concernés par la simplification. Ils doivent d'abord consulter un médecin (ou le cas échéant une sage-femme pour les femmes enceintes) en lui apportant le bon de prise en charge.

Le médecin pourra prescrire le vaccin antigrippal et éventuellement l'injection par un infirmier. Le vaccin peut ensuite être retiré gratuitement en pharmacie.

Comprendre les enjeux du dépistage du cancer du sein

La MSA a relayé en octobre la campagne d'information sur le dépistage du cancer du sein de l'INCa (Institut national du cancer).



En 2017, 52 % seulement des adhérentes MSA ont participé au dépistage du cancer du sein au niveau national. Sur nos deux départements, elles étaient 54,3 %.

Le cancer le plus mortel chez la femme

Le cancer du sein est à la fois le cancer le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Chaque année en France, 59 000 nouveaux cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent.

L'objectif du dépistage est de diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même s'il ne produit pas encore de symptômes, pour favoriser les chances de guérison.

Le dépistage organisé en pratique

Tous les deux ans, les femmes de 50 à 74 ans reçoivent un courrier les invitant à réaliser le dépistage. Celui-ci se pratique dans un cabinet de radiologie agréé et consiste en une mammographie et un examen clinique des seins (palpation).

Le jour de l'examen, le radiologue délivre un premier résultat :

- Si celui-ci ne détecte aucune anomalie, la mammographie est relue par un autre radiologue par sécurité.
- Si une anomalie est détectée, le radiologue peut réaliser immédiatement une échographie ou prescrire d'autres examens afin d'en déterminer la nature.

Un dépistage pris en charge par la MSA

L'examen de dépistage est directement pris en charge par la MSA. Les examens complémentaires sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

Des cantons en mouvement

Par sa présence sur le terrain, l' élu assure un rôle essentiel d'animateur et de relais entre la MSA et les assurés. Retour sur des actions menées par la MSA avec la participation des délégués territoriaux.

Beaumont fête l'agriculture



La manifestation « Terre en fête », organisée par les JA 24, s'est tenue le 29 juillet à Beaumont-sur-Périgord. Cette journée a permis aux agriculteurs d'échanger avec le grand public et de valoriser leur métier. Comme

chaque année, des expositions et animations étaient proposées (animaux à la ferme, matériel agricole, finale départementale de labour,...). La MSA DLG était présente à travers un stand ayant pour thème la prévention en élevage bovins.

Sport et cohésion pour les MFR de Dordogne



L'ensemble des MFR de Dordogne ont organisé une journée sport sur la plaine des Jeux de Madrasques à La Force le jeudi 20 septembre. Cette manifestation a rassemblé plus de 250 jeunes et avait pour but de favoriser l'intégration des élèves au sein de leur établissement tout en leur faisant découvrir de nombreuses activités sportives. À

l'issue de la journée, les jeunes ont été récompensés avec notamment la remise de coupes MSA.

Manipulation des bovins et prévention



Dans le cadre de son plan pluriannuel Santé-Sécurité au Travail, la MSA DLG propose des actions de prévention sur la « manipulation et contention des bovins ». À l'initiative de Christiane Chastresse, Présidente

de l'échelon local de Terrasson, un groupe d'éleveurs a participé à cette formation le 2 octobre dernier à St-Rabier. Après une matinée théorique portant sur les préconisations pour approcher et manipuler le bovin en sécurité, les éleveurs ont mis leurs connaissances en pratique sur l'exploitation de Cédric Lachaud.

Un salon au service de la prévention des risques



C'est à Bordeaux, du 2 au 4 octobre dernier, que s'est tenue l'édition 2018 de Préventica. Avec près de 400 exposants, 180 conférences, ce salon offre la possibilité aux professionnels de la santé-sécurité au travail de s'informer

sur les moyens de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles dans tous les secteurs d'activité. La MSA DLG et les autres caisses de Nouvelle-Aquitaine ont tenu un stand SST et ont participé à des conférences.

Une rencontre incontournable du monde agricole



Le comice agricole d'Allernans-du-Dropt a eu lieu le 7 octobre dernier. Cette journée a une nouvelle fois attiré un large public dans lequel se trouvaient Claudine Aureille, Administratrice, et Jean-François Fruttero, Président. Au programme, exposition d'animaux, marché, présentation de matériel agricole et concours de bovins de différentes races. Cette année encore, la MSA DLG était partenaire de cette belle manifestation qui célèbre la culture rurale et la vie de nos campagnes.

La MSA DLG était partenaire de cette belle manifestation qui célèbre la culture rurale et la vie de nos campagnes.

Journées portes ouvertes des MSAP



Du 8 au 13 octobre, la Poste a ouvert les portes des Maisons de Services au Public (MSAP) du Lot-et-Garonne. Dans ces espaces, le public est accompagné pour effectuer ses démarches en ligne sur les sites

des organismes partenaires (CAF, pôle emploi, MSA,...). Les élus MSA ont participé à ces journées, comme le 9 octobre à Damazan où Paul Boukherma, Président du canton, a assuré une permanence en présence de Michel Masset, maire de la commune et Conseiller départemental.



Si vous souhaitez réaliser une action ou une formation sur votre canton, n'hésitez pas à contacter vos animatrices de l'Échelon Local.